



Sessione di u 29 di nuvembre di u 2021
Session du 29 novembre 2021

Raportu N° 2021-30
Rapport N° 2021-30

Cumpusizione di u Scagnu
Composition du Bureau

Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii
Rapport du Président de la Chambre des Territoires

Les membres de la Chambre des Territoires avaient décidé, lors de la 2^{ème} mandature, de créer un Bureau, pour animer la vie de l'institution entre ses séances plénières et pour assurer la transversalité des travaux des commissions.

Lors de la séance d'installation de la 3^{ème} mandature, le 25 octobre dernier, les élus de la Chambre ont renvoyé à l'examen de la commission *Evolution statutaire et organisation du territoire* la composition de ce Bureau avec pour objectif la recherche des meilleurs équilibres possibles entre les niveaux de représentation de l'institution. De même, leur a été confiée une réflexion affinée pour la définition des prérogatives et la méthode de travail du Bureau ainsi que des propositions pour la présidence, la vice-présidence et le choix entre les titulaires et les suppléants qui le composeront. Les propositions qui en ont résulté vous seront soumises en séance avec la présentation du rapport 2021-30 « Travaux des commissions ».

Il appartient donc désormais à notre assemblée de se prononcer sur la composition elle-même de ce Bureau.

Vi pregu di dibàttene.

Je vous prie de bien vouloir en débattre.